

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à assister au Conseil Communautaire qui aura lieu à la salle des fêtes des Hauts de Lutz à **Beaugency, le jeudi 16 novembre 2023 à 20h00.**

Afin de préparer au mieux la salle de réunion, merci de confirmer votre présence au plus tard mardi 14 novembre 2023 à l'adresse accueil@ccterresduvalde Loire.fr

Ordre du jour :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil communautaire du 19 octobre 2023
- 2) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 3) Finances – Création du budget annexe GEMAPI
- 4) GEMAPI - Dissolution du Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (SMETABA)
- 5) GEMAPI – Convention de service unifié avec les Communautés de Communes des Portes de Sologne et du Grand Chambord pour l'entretien des rivières du bassin de l'Ardoux – Autorisation au Président à signer
- 6) Sport et vie associative – Convention avec la Fédération Française des Sauveteurs Secouristes pour la mise en place d'une formation BNSSA – Autorisation au Président à signer
- 7) Affaires scolaires – Autorisation au Président à signer un protocole tripartite avec les communes d'Epieds-en-Beauce et de Charsonville – Regroupement pédagogique Epieds-en-Beauce – Charsonville
- 8) Affaires scolaires – Convention de partenariat tripartite relative à la mise en place d'un accompagnement pour la définition du programme d'aménagement de la cour d'école d'Ouzouer-le-Marché avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) – Autorisation au Président à signer et adhésion de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire au CDPNE
- 9) PACT 2023 – Versement d'un acompte de subvention à l'association Lumières sur Notre-Dame et aux communes de Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry
- 10) PACT 2024 – Autorisation au Président à solliciter une subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire
- 11) PACT 2024 – Approbation du plan de financement de la saison culturelle du Val d'Ardoux

- 12) Collecte des déchets – Avenant à la convention de gestion du service unifié de collecte et de traitement des déchets ménagers et déchets assimilés avec la Communauté de Communes des Portes de Sologne et le SMICTOM de Sologne pour la gestion du bas de quai sur les déchetteries de Ligny-le-Ribault et Ardon – Autorisation au Président à signer
- 13) Collecte des déchets – Contrat avec l'éco-organisme ECOLOGIC pour la reprise sur les déchetteries des articles de sport et loisirs (ASL) et articles de bricolage et jardins thermiques (ABJ TH) – Autorisation au Président à signer
- 14) Collecte des déchets – Convention avec le SIEOM de Mer pour la collecte des déchets sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-des-Bois - Autorisation au Président à signer
- 15) Assainissement - Avenant n°3 au marché de prestation de service assainissement avec VEOLIA pour l'intégration de réseau et de poste de refoulement – lot n°2 - Autorisation au Président à signer
- 16) Assainissement – Avenant n°5 au contrat de délégation de service public (DSP) assainissement du C3M (communes de Mareau-aux-Prés, Mézières-Lez-Cléry et Cléry-Saint-André) pour l'intégration de nouveaux équipements au périmètre d'affermage et reprise de la facturation assainissement par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire – Autorisation au Président à signer
- 17) Lecture publique – Renouvellement de la convention de partenariat pluriannuelle avec l'association Val de Lire – Autorisation au Président à signer
- 18) PLU de Beaugency – Approbation de la modification simplifiée n°2 pour erreur matérielle
- 19) Agence d'Urbanisme des Territoires de l'Orléanais (TOPOS) – Convention 2021-2023 de financement et de partenariat – Autorisation au Président à signer
- 20) Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs
- 21) Ressources humaines – Mise à jour du RIFSEEP
- 22) Ressources humaines – Convention de prestation en conseil et en évolution professionnelle avec le Centre de Gestion du Loiret – Autorisation au Président à signer
- 23) Désignation des représentants de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire au sein des commissions
- 24) Désignation des représentants au sein des organismes extérieurs
- 25) Communication des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations permanentes accordées par le Conseil communautaire du 22 septembre 2023 au 17 octobre 2023
- 26) Questions et communications diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président de la Communauté de Communes
des Terres du Val de Loire
Jean Pierre DURAND

